

■ **ALECCOH FX SA**, à Genève, CH-660-2964007-0, activités de services financiers et des solutions de gestion de patrimoine, etc. (FOSC du 11.12.2007, p. 6/4241490). La Commission fédérale des banques a par décision superprovisoire du 22.02.2008 nommé Monica Favre, d'Avully, à Mies, et Sébastien Micotti, de Romont, à Genève, chargés d'enquête de ALECCOH FX SA. Monica Favre et Sébastien Micotti sont autorisés à engager la société ALECCOH FX SA par signature individuelle. Il est interdit aux organes de ALECCOH FX SA de procéder à tout acte juridique sans l'accord des chargés d'enquête. Administration : Pellanda Fabio et Ghousson Roger signent désormais collectivement à deux avec un(e) chargé(e) d'enquête. Signature individuelle a été conférée à Favre Monica, d'Avully, à Mies, et Micotti Sébastien, de Romont (FR), à Genève, chargés d'enquête.

Journal no 3150 du 04.03.2008
(04379366 / CH-660.2.964.007-0)